Image not found or type unknown

# Journalisme et vente d'images

Par **Vince47**, le **28/07/2012** à **15:41**

Bonjour,
Je suis dirigeant d'une association sportive. Régulièrement des journalistes viennent prendre des photos lors de nos rencontres sportives afin d'illustrer leurs articles.

Depuis peu un journal local a ouvert un site internet et propose à la vente les photos prises par leur journalistes. Ainsi, n'importe qui peut acheter les photos qu'il désire sur ce site. Certaines de ces photos mettent en scène de jeunes enfants.

Ma question est la suivante :
Ce journal a t'il le droit de vendre ces photos sans accord ?

Merci de votre réponse.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés